



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## installations sportives

Question au Gouvernement n° 252

### Texte de la question

#### POLITIQUE SPORTIVE À LA MARTINIQUE

M. le président. La parole est à M. Jean-Philippe Nilor, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.  
M. Jean-Philippe Nilor. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à Mme la ministre des sports et porte sur la situation des jeunes sportifs martiniquais, proprement dramatique. Le manque de moyens financiers, matériels et humains est patent. Nos infrastructures et nos équipements sont vétustes. Nos clubs sont peu aidés. Nos jeunes sportifs sont livrés à eux-mêmes, avec pour unique encadrement quelques bénévoles militants qui assurent seuls leur formation.

De ce fait, nombre de nos jeunes prometteurs sont victimes de blessures récurrentes qui compromettent leur avenir. Certains cèdent au découragement, à l'image de tous ces adolescents issus des pôles espoir, sous-équipés, sous-encadrés, qui, démotivés, viennent grossir chaque jour le rang des quelque 12 000 jeunes Martiniquais en situation d'errance.

Pire, faute de pouvoir disposer d'infrastructures dédiées, nos cyclistes se font régulièrement faucher sur les routes. Au final, le mouvement sportif en outre-mer est en train de perdre le match capital qu'il livre contre toutes les formes de déviance sociétale.

Aujourd'hui, du fait de ses errements, la nouvelle gouvernance locale ne compense plus, comme par le passé, les insuffisances de l'État en matière de politique sportive.

Malgré tout, la Martinique reste une terre de champions. C'est vrai que lorsque nous gagnons, nous sommes érigés en héros de la nation française. Mais en cas de défaite, nous redevenons Martiniquais, Guadeloupéens, Guyanais, Réunionnais ou Kanak. En cas de déroute, nous sommes traités de " caïds ", voire de " chipeurs de pains au chocolat ". (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Christophe Guilloteau. Ridicule !

M. Jean-Philippe Nilor. Nous attendons une politique globale, qui reconnaisse l'identité des territoires, qui accorde au bénévolat sportif un statut d'utilité publique, qui alloue des aides réelles aux sportifs de haut niveau, qui favorise la mise à disposition de nos joueurs en sélection lorsque nous sommes engagés dans des compétitions internationales.

Madame la ministre, entendez-vous impulser cette véritable rupture ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Mme Valérie Fourneyron, *ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.*

Monsieur le député, la France du sport sait ce qu'elle doit aux outre-mers : des championnes et des champions qui sont de magnifiques exemples pour notre jeunesse et encore cet été, aux Jeux olympiques et paralympiques, Marc-André Cratère, Coralie Balmy ou Mandy François-Élie sont là pour en témoigner.

Néanmoins, vous avez raison, la situation reste grave, parce qu'il existe un sous-équipement en matière sportive, parce que ces équipements sont souvent vétustes, parce qu'il y a 10 % de licenciés de moins que sur le territoire national et moins de pratique féminine également, et parce que les indicateurs de santé publique se sont aggravés en matière de sédentarité.

J'ai souhaité depuis six mois réorienter cette politique sportive, prioritairement sur le sport pour tous et sur tous

les territoires. C'est dans ce cadre, malgré la situation exsangue du Centre national de Développement du Sport, que sera soutenu l'Institut régional de formation. J'ai souhaité soutenir également l'emploi : une convention cadre a été signée avec le Centre national olympique et sportif français : nous avons veillé, avec Victorin Lurel, à prévoir une bonification pour les jeunes d'outre-mer. Je suis également attentive à l'accompagnement des sportifs de haut niveau, avec une retraite de haut niveau qui est pour la première fois financée. Enfin, une politique " sport-santé publique " : le sport outil de santé primaire, secondaire et tertiaire. Dans ce cadre, le réseau sport-santé-bien-être de la Martinique, dit Réseau Saphir, sera soutenu à la fois par l'agence régionale de santé et par la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Vous le voyez, nous sommes parfaitement conscients de l'exemplarité de nos sportifs de haut niveau outre-mer, mais aussi parfaitement conscients que cela appelle une politique plus adaptée à ces priorités.

*(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRDP et sur plusieurs bancs du groupe GDR.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Philippe Nilor](#)

**Circonscription :** Martinique (4<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 252

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

**Ministère attributaire :** Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [7 novembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [7 novembre 2012](#)